



Les
Amis de l'Académie
d'Agriculture de France

Association des **Amis** de l'Académie
d'Agriculture de **France**

Paris, mars 2012



Académie d'Agriculture de France ?

- Société savante créée en 1761.
- 120 membres et 180 correspondants nationaux élus.
- Ressources humaines: 4 permanents dont 1 détaché par l'INRA.
- Ressources financières : dons, legs et subvention annuelle du Ministère de l'Agriculture.



Académie d'Agriculture de France - son rôle actuel dans les débats agricoles -

- Communications et séances hebdomadaires publiques sur des sujets proposés par les sections
- Rapports thématiques.
- Avis donnés au gouvernement sur des questions où l'Académie est directement saisie par les autorités.
- Conservation de l'information sur les évolutions de l'agriculture
- Attribution de bourses et de récompenses à des chercheurs



Académie d'Agriculture de France - ses sections -

Les académiciens sont répartis entre dix sections :

1. Cultures, systèmes de production et produits végétaux
2. Bois et forêts
3. Élevages, systèmes de production et produits animaux
4. Sciences de l'homme et de la société
5. Physique et chimie des milieux et des êtres vivants
6. Sciences de la vie
7. Ressources naturelles, aménagement de l'espace et environnement
8. Filières alimentaires
9. Industries des agrofournitures et des produits autres qu'alimentaires
10. Économie et politique agricoles et rurales



Académie d'Agriculture de France

- quelques communications récentes -

Notes et rapports

- « **Le monde manquera-t-il de terres pour nourrir les hommes du 21ème siècle ?** »
Note de N. Movahedi, G. Paillot et A. Neveu
- « **L'entomologie française est-elle en voie d'extinction ?** »
Note du GT conduit par G. Jolivet et C. Descoins
- « **Nourrir le monde en 2050 - Les voies et les moyens pour accroître la production agricole mondiale** »
Rapport du GT pluridisciplinaire
- « **Quelle est la véritable nature de la crise agricole et alimentaire actuelle ? L'Alimentation mondiale : un enjeu qui reste d'actualité** »
Rapport de A. Neveu
- « **Regards croisés sur l'agriculture biologique** »
Rapport du GT conduit par B. Le Buanec

Sessions publiques

- Les insecticides en élevage
- L'Agriculture biologique
- Récents progrès sur la connaissance des ravageurs majeurs des cultures: le modèle puceron
- Toxicité et produits végétaux: nouveaux usages alimentaires
- La protection intégrée des cultures. Etat des lieux et perspectives
- Développement des cultures sans labour: implications agronomiques et environnementales.
- Pesticides: raison d'être, connaissance et gestion des risques (Séance commune avec l'Académie de Médecine)
- Les invasions biologiques : épiphénomènes ou risque réel.
- Coexistence de cultures transgéniques et non transgéniques...



Association des Amis de l'Académie d'Agriculture de France (4AF)

**Véritable interface entre les acteurs économiques et l'académie
d'agriculture de France afin de :**

- Valoriser le potentiel scientifique de l'Académie.
- Mettre en valeur l'innovation dans le domaine de l'agriculture.
- Stimuler les académiciens autour de thèmes d'actualité.

- Faciliter les missions de communication de l'Académie.
- Donner de nouveaux moyens financiers à l'institution.

Bureau 4AF en 2012

Président : Bernard AMBOLET

Vice-Président : Jean-Claude IGNAZI*

Secrétaire : Christian SABER

Trésorier : Jean LETEINTURIER- LAPRISE*

Trésorier adjoint : Yves BARATTE*

Membre : Patrice DESMAREST*

* : Membre de l'Académie d'Agriculture de France

Devenir membre de l'Association 4AF

Pourquoi ?

Devenir membre de l'association 4AF pour :

- Proposer des thèmes de réflexion à l'Académie afin d'éclairer les débats sur des thèmes d'actualité.
- Elargir votre réseau relationnel au sein d'un réseau d'expertise unique en France
- Participer à des débats ou séances de travail sur des sujets qui vous motivent (groupes de travail, petits déjeuners,...) entre acteurs d'une filière ou inter filières.
- Faciliter les missions de communication de l'Académie.
- Donner de nouveaux moyens financiers à l'institution.
- Avoir un accès privilégié aux infrastructures de l'Académie pour l'organisation de réunions ou d'évènements et aux 30 000 ouvrages de sa bibliothèque.



Devenir membre de l'Association 4AF

Coût du partenariat pour une entreprise ?

- Adhésion d'entreprise simple : 650 € /an.
- Adhésion de groupe industriel ou d'entreprise au titre de bienfaiteur : 3000 € /an.
- Possibilités de mécénat « à la carte » correspondants à des objets particuliers.

Ces cotisations ou ces dons sont déductibles dans le cadre du mécénat (reconnaissance d'association d'intérêt général)



Devenir membre de l'Association 4AF

Coût du partenariat pour une collectivité* ?

- Adhésion membre Collectivité : 250 € /an minimum.

**Cette cotisation est déductible dans le cadre du mécénat
(reconnaissance d'association d'intérêt général)**

* Collectivité : tout- établissement non soumis aux BIC : Institut ; OPA, Etablissement d'enseignement etc



Association des Amis de l'Académie d'Agriculture de France (4AF)

Pour toute information complémentaire vous pouvez nous contacter :

- **Par courrier postal à :**

Association des Amis de l'Académie d'Agriculture de France (4AF)

18 rue de Bellechasse
75007 PARIS

- **Par courrier électronique auprès de :**

bernard.ambolet@bayer.com

ou

christian.saber@gnis.fr